



L'arbre un ami précieux

P.L.U.i

Adoption

■ p. 8

L'ARBRE UN AMI

Entretien du parc arboré communal

■ p. 10

FÊTE DU COURT-MÉTRAGE

samedi 28 mars

■ p. 17

Pratique

Mairie

2 avenue du Chemin Vert - 35131 PONT-PÉAN
02 99 52 41 70 - mairie@pontpean.fr - www.pontpean.fr
tous les jours : 8h30 à 12h et 13h30 à 17h
sauf le lundi : 13h30 à 17h et le samedi : 9h à 12h
En cas d'urgence le week-end : (élu.e d'astreinte) : 06 76 87 77 00

Centre technique municipal - rue de la Mine - 02 99 52 82 23

Espace Beausoleil (salle de spectacles et de réceptions)
02 99 05 75 63 - www.espacebeausoleil.fr

Médiathèque municipale

18 route de Nantes - 02 99 52 80 53 - mediatheque@pontpean.fr
mardi 16h30 à 18h30 - mercredi 10h à 12h et 14h à 18h30
jeudi 16h30 à 18h30 - samedi 10h à 12h30

École Lucie Aubrac - 02 99 52 84 05

Accueil de loisirs et accueil périscolaire (3 à 12 ans)
allée de l'école - 02 99 05 77 17

Local Jeunes (12-18 ans) 06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr
vendredi 17h à 19h - samedi et mercredi 14h à 19h
vacances scolaires : du lundi au vendredi : 14h à 19h

Petite enfance (0-6 ans) - 2 rue de Bellevue
06 86 87 31 63 - 02 23 50 25 77 - petiteenfance@pontpean.fr

Crèche Mille-Pattes

espace Brocéliande - Chartres-de-Bretagne - 02 99 77 19 01

Multi-accueil Tintinabulle

1 rue Madame de Janzé - Chartres-de-Bretagne - 02 99 41 35 32

Services sociaux

Permanence tarification solidaire des transports et dispositif Sortir ! :
mardi et jeudi de 13h30 à 17h (en mairie)
CDAS de Chartres-de-Bretagne - rue Mme de Janzé 02 99 41 19 19

Agence postale - Centre commercial Les Genêts - 02 99 52 83 48
mardi, jeudi, vendredi et samedi : 9h à 12h

Marché

Tous les dimanches matins sur la place du C. C. Les Genêts.

Déchèteries

Bruz Les Garennes : du lundi au samedi

9h-12h et 14h-18h - fermé le mardi matin

Chartres-de-Bretagne - avenue du Trégor :

lundi et vendredi 14h à 18h* - mardi : 9h à 12h

mercredi et samedi : 9h à 12h et 14h à 18h*

St-Erblon - Plateforme de déchets verts - Le Perray :

lundi, mardi et vendredi 9h à 12h - mercredi 14h à 18h*

samedi 9h à 12h et 14h à 18h*

*fermeture à 17h du 1^{er} novembre au 31 mars



Maison médicale - 88 route de Nantes

Diététicienne : G. Quéré - 02 99 52 41 36

Infirmières : C. Houeix, A. Broussaud Bécot - 02 99 52 82 11 - 06 84 13 21 97

Kinésithérapeutes : M. André, N. Girard - 02 99 52 42 14

Médecins : N. Galland 02 99 52 86 64 - S. Galland-Dayot 02 99 52 44 44

Podologue : M. Mellet 02 99 63 59 15

Psychologues : D. Cassin 02 99 52 42 42 - L. Le Mestre 06 87 02 14 57

Dentistes : V. Lainé - MP. Saulnier - M. Tancray 5 bis rue de la Rivaudière
02 99 52 85 41

Infirmière : S. Lozahic - 31 allée des Cèdres - 06 83 57 15 12

Pharmacie : M. Cavarec - 02 99 52 41 20

Avicé Taxis : 4 rue de Bellevue - 06 10 61 07 10

Ostéopathe : A. Chevalier - 7 bis route de Nantes - 06 58 12 31 45

Orthophoniste : M. Blanchais - 2 allée du Parc - 02 99 52 48 94

Sophroanalyste : S. Rumin - 21 rue René Barp - 06 89 38 51 48

Urgences : 112 - **SAMU** : 15 - **Police secours** 17 - **Pompiers** : 18

Urgences pour personnes qui ont des difficultés à entendre ou à parler : 114

RenCitéZen

centre d'appel tranquillité publique - 02 23 62 25 25

Agenda

MARS-----

■ Conseil municipal

mardi 3 mars - 20h30- salle du conseil en Mairie

■ Braderie puériculture - Primevère

dimanche 8 mars - 9h à 13h - espace Beausoleil

■ Concert dessiné - Black Boy

jeudi 12 mars - 20h30 - Le Grand Logis à Bruz

■ Bourse aux livres - CSF

samedi 14 mars - 9h30 - 13h

dépôt vendredi 13 mars - espace Beausoleil

■ Course cycliste trophée Louison Bobet

Traversée de la course par Pont-Péan

samedi 14 mars

■ Stage de Yoga - espace Beausoleil

samedi 14 et dimanche 15 mars - à l'espace Beausoleil

■ Elections municipales

1^{er} tour dimanche 15 mars - 8h- 18h - gpe scolaire L. Aubrac

■ Elections municipales

2^e tour dimanche 22 mars - 8h- 18h - gpe scolaire L. Aubrac

■ Conférence petite enfance

jeudi 26 mars - 20h - salle du conseil mairie

Thème : Exercer une autorité bienveillante

■ Spectacle «Communauté»

par la compagnie Engrenage

jeudi 26 mars - 20h30 - au centre culturel Pôle Sud

■ Fête du court-métrage _ service jeunesse

samedi 28 mars - divers lieux

■ Coupe de France Viet võ dao

les 28 et 29 mars

■ Théâtre Les Arts Maniaques

samedi 28 et dimanche 29 mars - à l'eB

AVRIL-----

■ Théâtre adulte Le Roi Grenouille

vendredi 3 et samedi 4 avril - eB

■ Chasse aux œufs

samedi 4 avril - 10h à 12h - Parc du Midi

■ Animation au marché

dimanche 5 avril - 9h à 13h - parking C.C. Les Genêts

■ Sortie de Résidence. Apes O'Clock

jeudi 16 avril - 19h - eB

■ Vide grenier _ organisation comité des fêtes

dimanche 26 avril



**Recevez toute l'actualité
de votre commune**

par email en vous inscrivant à la newsletter
sur www.pontpean.fr
ou bien à l'accueil de la mairie

Éditorial

En ce mois de mars le Printemps est à l'honneur avec des décorations paysagères réalisées lors de Temps d'Activités Péri-éducatifs au groupe scolaire. Une chasse aux œufs est également organisée le 4 avril au parc du Midi.

À la une de ce numéro, un article sur l'arbre qui expose ses multiples bénéfices pour l'homme et son environnement. Il explique également le soin apporté par la commune à son parc de 1 600 arbres.

Odonymie : que signifie ce drôle de mot ? Il s'agit de l'étude des noms de rues, places... Jean-Pierre vous raconte page 7 l'origine des noms de rues en lien avec l'histoire de la mine.

Deux plans métropolitains importants ont été adoptés dernièrement, le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal et le Plan de Déplacement Urbain. Le PLUI remplace l'ancien PLU. Une carte interactive permet de consulter les documents d'urbanisme qui s'appliquent à une adresse : public.sig.rennes-metropole.fr/plui

Le PDU quant à lui définit les principales actions qui vont être menées pour faciliter le transport sur et autour de la métropole rennaise.

Côté emploi le PAE renforce ses temps de permanence, chaque 1^{er} et 3^e mercredi du mois un conseiller emploi sera présent en mairie.

Pas toujours facile quand on est parent de savoir où poser les limites avec les enfants. Afin de vous y aider, le service petite enfance vous propose une conférence intitulée : «Poser des limites et exercer une autorité bienveillante et structurante» jeudi 26 mars, à 20h, salle du conseil.

Ne ratez pas la fête du court-métrage samedi 28 mars avec au choix environ 70 court-métrages dont une sélection choisie par les enfants de l'école primaire et du local jeunes.

Enfin, évènement majeur pour toutes les communes de France, les élections municipales se dérouleront les 15 et 22 mars 2020.

BONNE LECTURE !
La COMMISSION COMMUNICATION ■

État civil

NAISSANCES

- Léonie HELUARD née le 16 décembre 2019
- Arthur HEDDEBAUX né le 23 décembre 2019
- Maïssa LEFEUVRE née le 27 décembre 2019
- Axel FALA né le 10 janvier 2020
- Eden FALA né le 10 janvier 2020

DÉCÈS

- Edith PERDRIEL née CORTÈS, décédée le 4 octobre 2019, à l'âge de 62 ans
- Joseph FROGER, décédé le 6 octobre 2019, à l'âge de 84 ans
- Armelle DESREZ née FERRON, décédée le 29 novembre 2019, à l'âge de 67 ans
- Ginette LE MARCHAND née MOUNIER, décédée le 1^{er} décembre 2019, à l'âge de 83 ans
- Fernand MARSAC, décédé le 20 décembre 2019, à l'âge de 79 ans
- Roger PELLETIER, décédé le 11 janvier 2020, à l'âge de 87 ans

Chiffre clé

4349

C'est le nombre
d'habitants
comptabilisé par
l'INSEE au 1^{er} janvier
2020

infos Pont-Péan

Directeur de publication : Jean-Luc Gaudin - Bulletin municipal élaboré par la commission communication : animée par Frédéric Tréguier, avec Calixte Tiendrébéogo, Cécile Gibbes, Jean-Pierre Cudennec, Gérard Gauchon, Alain Teveu et la responsable communication de la ville, Céline Calvar. Nous remercions les élus, les services municipaux et les associations qui participent à la réalisation des articles. - ISSN n°12823-5714 - tirage 2100 exemplaires. Ce bulletin est imprimé sur papier géré durablement certifié PEFC™ par l'imprimerie Des Hauts de Vilaine certifiée Imprim'vert®. Pour la prochaine parution (début mai), date limite de dépôt des articles : mardi 31 mars 2020, à communication@pontpean.fr.

Pont-Péan

L'essentiel des conseils municipaux

3 décembre 2019

Finances - Tarifs municipaux 2020 - Pôle Enfance Jeunesse Vie Scolaire - tarifs municipaux - Temps du midi avec repas _ Périscolaire - Accueil de loisirs

Un bilan de fonctionnement a été effectué sur l'année scolaire septembre 2018 - août 2019 sur la fréquentation du restaurant municipal, la répartition des repas par tarifs, ainsi qu'un bilan comptable.

Le nombre moyen de repas servis dans le cadre des journées d'ouverture de l'accueil de loisirs par jour	52
Le nombre moyen de repas servis dans le cadre du restaurant scolaire par jour	305
Le prix « moyen » d'achat de repas auprès du syndicat de restauration	3,69€
Le prix de revient d'un repas (achat au syndicat + service communal)	9,17 €
Le prix « moyen » de facturation aux familles tous tarifs confondus	4,35 €
Total des dépenses (frais de personnel, frais du bâtiment, achat de repas)	436 490 €
Total des recettes de facturation aux familles	206 944 €
La participation communale totale (déficit) pour le temps du midi	229 546 €

Les tarifs votés lors de ce conseil ont été communiqués sur le bulletin de janvier et sont disponibles sur www.pontpean.fr.

Finances _ Dotation d'Equipement des Territoires Ruraux (DETR) _ Exercice 2020

Dans le cadre du plan pluriannuel d'investissements sur le groupe scolaire Lucie Aubrac pour des travaux de rénovation énergétique ayant pour objectif de réduire les coûts de consommations énergétiques, sont prévus en 2020 :

Ecole maternelle :

- Descendre des faux plafonds pour limiter les volumes à chauffer (actuellement les isolations sont à hauteur des fermes de charpente) ;
- Remplacer les luminaires type « néon » par un éclairage LED moins consommateurs d'énergie ;
- Le désamiantage de l'école maternelle (sols).

Bâtiment Administratif groupe scolaire :

- Remplacement des menuiseries extérieures ;
- Isolations et parement de façade

Bâtiment élémentaire :

- Installation de VMC

Le Conseil Municipal décide d'entreprendre les travaux dont le montant s'élève à 233 271 € HT, de solliciter une subvention au titre de la D.E.T.R. (montant 30 % du montant HT de la dépense) catégorie « Bâtiments scolaires _ rénovation énergétique et d'arrêter les modalités de financement.

Motion de soutien contre la fermeture de la trésorerie de Chartres-de-Bretagne

Considérant qu'il est indispensable de maintenir ces services autant pour les communes que pour les usagers et contribuables afin que soit respecté le principe de l'égalité d'accès aux services publics pour les citoyens sur l'ensemble du territoire national, le Conseil Municipal décide de s'opposer à la fermeture de la Trésorerie de Chartres-de-Bretagne et à la destruction du maillage des services publics.

Recensement général de la population 2020 _ Rémunération des agents recenseurs

Une dotation forfaitaire de recensement d'un montant de 7691 € sera versée par l'Etat à la commune au titre de l'enquête de recensement 2020. Neuf agents recenseurs seront appelés à effectuer les opérations de recensement sur la commune et un suppléant seront prévus en cas de départ d'agents recenseurs.

Rémunération des agents recenseurs :

Feuille de logement	0,75 €
Bulletin individuel	1,30 €
Bordereau de district	6.40 €
Séance de formation : 0.5 jour	23.00 €
Indemnité kilométrique : forfait (déplacements hors agglomération)	50.00 €

Rapport annuel 2018 sur le prix et la qualité des services d'eau potable

Le conseil municipal prend acte de ce rapport annuel 2018 sur le Prix et la Qualité des Services d'Eau Potable.

Administration _ Projet de règlement du cimetière

Le Conseil Municipal approuve le règlement du cimetière (route de la Croix). Celui-ci est mis à la disposition du public en mairie.

Urbanisme _ DPU-DIA

Le Conseil Municipal renonce à son droit de préemption pour les biens suivants compris dans le périmètre du droit de préemption urbain propriétés, 4 allée du Patio des chênes _ parcelles AJ 397 _ 398 _ 399, 1 avenue Pierre de Coubertin _ parcelle AL 178, La lande de Tellé _ parcelle AN 278, 1 rue des oiseaux _ parcelle AO 17, 118 route de Nantes _ parcelle AD 69, Chemin de la Fontaine Blanche _ parcelles AK 473-504-512-519-521-522

Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)

Restaurant scolaire	Adoucisseurs	1 326,00 €
Services Techniques	matériel portatif pour entretien espaces verts	3 000,00 €
Elémentaire	Suppression éclairage existant et remplacement par LED Bâtiment A	1 764,76 €
Administratif	Acquisition de 7 fauteuils avec accoudoirs - Service administratif	4 453,33 €



21 janvier 2020

Finances _ Rapport d'Orientations Budgétaires 2020

Le rapport d'orientations budgétaires (ROB) constitue un moment essentiel de la vie d'une collectivité locale. À cette occasion, est notamment définie sa stratégie financière. Cette première étape du cycle budgétaire est également un élément de la communication financière.

L'assemblée délibérante va débattre des grandes orientations du budget de l'année 2020, dont la phase administrative est déjà entamée depuis plusieurs semaines. Chaque service municipal a fait remonter auprès des services financiers et des adjoints référents ses demandes de crédit de fonctionnement et d'investissement pour 2020.

Comme chaque année, les orientations budgétaires de la commune sont inscrites à l'ordre du jour du conseil municipal, dans les 2 mois qui précèdent le vote du budget.

- La présentation d'un rapport d'orientation budgétaire (ROB) est désormais obligatoire.
 - Ces informations doivent désormais faire l'objet d'une publication.
 - Enfin, la présentation de ce rapport doit faire l'objet d'un débat, entériné par une délibération spécifique, non exigée auparavant.
- Le Conseil Municipal prend acte du Rapport d'Orientations Budgétaires.

Finances _ Attribution de subventions aux écoles

Les crédits fournitures et équipements scolaires sont calculés au prorata du nombre d'enfants scolarisés, le crédit prévu pour l'achat de matériel pédagogique collectif est, quant à lui, calculé au prorata du nombre de classes :

- Ecole maternelle : 168 élèves et 6 classes
- Ecole élémentaire : 262 élèves et 10 classes

Ecole maternelle :		Ecole élémentaire :	
Alimentation - Réceptions	220 €	Fournitures de petit équipement	1000 €
Fournitures de petit équipement	1 088 €	Fournitures administratives	910 €
Fournitures administratives	143 €	Fournitures scolaires	9 100 €
Fournitures scolaires	6 922 €	Documentation générale et tech	600 €
Documentation générale et technique	220 €	Autres frais divers	2165 €
Autres frais divers	3 528 €	Entrées piscine	5 862 €
Transports divers	2 268 €	Transport piscine	2 530 €
Subventions	2 000 €	Transports divers	3 537 €
TOTAL	16 389 € soit 97,55 € par élève	Subvention de fonctionnement	6 600 €
		TOTAL	32 404 € soit 123,70€/élève

Projet de réhabilitation et d'extension de l'ancien bâtiment administratif de la mine de Pont-Péan pour un usage de médiathèque, de locaux associatifs et d'espace d'expositions de mise en valeur du patrimoine _ avenant 2

Un rendu du projet au stade APS, dans la continuité de l'esquisse a été présenté lors de la réunion du 9 juillet 2019. Cependant, le projet n'a pas obtenu l'aval de l'architecte des bâtiments de France et a dû être revu. Dans ce cadre les services de la DRAC ont demandé à l'équipe de maîtrise d'œuvre de réaliser une mission spécifique portant sur une étude d'impact du nouveau projet à l'échelle du site du carreau de la Mine, ce qui a conduit le cabinet TITAN à présenter un avenant de 30 000 € HT. Le conseil décide d'accepter cet avenant en plus-value sur les honoraires de la maîtrise d'œuvre et un allongement de délai de 1 an sur la tranche ferme.

Urbanisme _ DPU-DIA

Après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité de ses membres présents décide de renoncer à son droit de préemption pour les biens suivants compris dans le périmètre du droit de préemption urbain propriétés : la Grande Pièce - parcelle AL 260, 64 route de Nantes _ parcelles AJ 73-74-425-427, 31 rue du Midi _ AD 22, La Grande Bétuaudais _ parcelles AE 18 -50 et AH 35 -113- 189, 6 rue des Marronniers _ parcelle AJ 315, 15 route de Laillé _ parcelle AD 117 et AD 118

Délégations des attributions du conseil municipal au maire (art. L.2122.22 du C.G.C.T.)

Urbanisme	Structure de jeux pyramidale	20 615,52 €
Urbanisme	Signalétique des lieux dits	6 635,21 €
Services Techniques	Location pelle pour déblaiement	1 147,20 €
Services Techniques	Plantes annuelles 2020	821,99 €
Services Techniques	Réparation du Ford courrier	926,86 €

Déclaration Préalable

SAMSON Julien	7 rue Georges Beauplet	véranda
ROUAULT Hervé	5 allée des Accacias	piscine
LOUIN Nicolas	11 avenue Pierre de Coubertin	changement huisseries fenêtres et porte entrée
KERVEVAN Michel	9 avenue du Chemin vert	ravalement de façade
LE MINOUX P. et M.	10 rue Lamennais	ravalement de façade et remplacement des menuiseries

Permis de Construire

MAHE Daniel	11 allée Camille Claudel	carport
-------------	--------------------------	---------

Retrouvez l'intégralité des comptes rendus de conseils municipaux sur www.pontpean.fr et en mairie.

Élections municipales 2020

Les élections municipales auront lieu les 15 et 22 mars 2020.

Les conseillers municipaux sont élus (pour un mandat de 6 ans) au suffrage universel direct par les électeurs français et européens inscrits sur les listes électorales. Le mode de scrutin combine les règles du scrutin majoritaire à 2 tours et celles du scrutin proportionnel. Le maire et ses adjoints sont ensuite élus par le conseil municipal.

Où voter à Pont-Péan ?

- Ouverture des bureaux de vote de 8h à 18h au groupe scolaire Lucie Aubrac.
- Les bureaux de vote N°1, 2, 3 se trouveront dans l'école maternelle, et le N°4 dans la salle de l'espace enfance.
- Vous devez obligatoirement présenter une pièce d'identité (carte d'identité ou passeport en cours de validité ou expiré depuis moins de 5 ans, carte vitale avec photo, permis de conduire....)



Si vous ne pouvez pas venir voter

Que vous soyez absent ou dans l'impossibilité de vous déplacer, vous pouvez donner procuration à un autre électeur, qui votera à votre place. Cette demande doit être effectuée au plus tôt. Pour donner procuration, l'électeur doit se présenter, dans un commissariat de police, une gendarmerie ou le tribunal dont dépend son domicile ou son lieu de travail.

■ **Tous les détails sur la procuration :** frama.link/procur

Vous pouvez participer à la tenue des bureaux de vote

Pour participer bénévolement à la tenue d'un des quatre bureaux de vote de la commune sur des créneaux de 2h30, ou au dépouillement en tant que scrutateur, faites-vous connaître à l'accueil de la mairie, par email à mairie@pontpean.fr ou encore par téléphone au 02 99 52 41 70.

Recensement obligatoire dès 16 ans



Tous les jeunes français, garçons et filles, doivent se faire recenser à la mairie de leur domicile.

Cette obligation légale est à effectuer dans les 3 mois qui suivent votre 16^{ème} anniversaire. Vous êtes alors invité.e. à vous présenter en mairie avec votre carte nationale d'identité ou votre passeport, le livret de

Nous vous remettons alors une attestation de recensement à conserver précieusement. En effet, elle vous sera réclamée si vous voulez vous inscrire à tout examen ou concours soumis au contrôle de l'autorité publique (CAP, BEP, BAC, permis de conduire...).

Après avoir procédé au recensement, il est obligatoire d'accomplir une Journée Défense et Citoyenneté (JDC). Vous serez convoqué.e. dans les 45 jours environ de la date de la session retenue.

famille de vos parents et un justificatif de domicile (facture EDF, France Télécom...).

Démarches Cartes nationales d'identité et passeports

À l'approche des congés d'été, la préfecture recommande aux usagers de vérifier dès à présent la validité des papiers d'identité.

Les demandes de titre d'identité, ou de renouvellement si nécessaire, doivent être déposées dès maintenant, afin de limiter les délais d'attente et d'obtention.

La commune de Pont-Péan ne traite plus les demandes de cartes nationales d'identité et passeports.

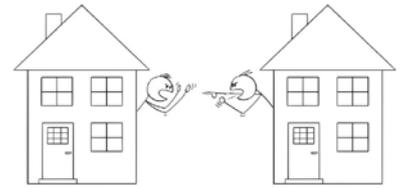
■ **La liste des communes équipées du dispositif de recueil des demandes de papiers d'identité, du département d'Ille-et-**

Vilaine est consultable à l'adresse suivante: <http://www.ille-et-vilaine.gouv.fr/Demarches-administratives/ Carte-Nationale-d-identite-CNI/Documents-identites-27-communes-d-Ille-et-Vilaine-pour-faire-une-demande>



Problème de voisinage

Que faire pour résoudre un conflit de voisinage ?



Le Maire est régulièrement sollicité pour des problèmes de voisinages en tant qu'officier de police judiciaire, chargé de maintenir l'ordre public. Il reçoit, rencontre, discute et relance parfois le dialogue entre voisins. Lorsque le conflit est trop important vous pouvez faire appel à un conciliateur de justice. Ce service est gratuit. Pour obtenir ses coordonnées ou savoir où et comment le rencontrer, il convient de vous adresser au tribunal d'instance le plus proche. **Un conciliateur de justice effectue des permanences à la mairie de Noyal-Châtillon-sur-Seiche le 4^e mardi de chaque mois de 9h à 12h, sur rendez-vous (02 99 05 20 00).**

Lorsque le responsable de la nuisance est un locataire, il est également possible de s'adresser au bailleur afin que celui-ci mette en œuvre les moyens nécessaires pour faire cesser le trouble. Pour ce

faire, il convient de lui adresser une mise en demeure motivée. Lorsque vous habitez dans un immeuble en copropriété, il convient de consulter le règlement de copropriété afin de vérifier si le trouble dont vous êtes victime enfreint l'une des normes prévues en son sein. Si tel est le cas, vous pouvez dès lors vous adresser au syndic de votre immeuble afin que celui-ci fasse respecter ces règles.

■ **Pour éviter d'être en conflit avec ses voisins, il est de la responsabilité de chacun d'être respectueux d'autrui en particulier de sa tranquillité.**

Il est interdit pour les particuliers de faire du bruit :

- **Les dimanches et jours fériés**

- **Du lundi au samedi de 12h à 14h et de 19h à 8h.**

Odonymie

Quels liens entre la mine et les noms de nos rues ?

Derrière les noms de rues des communes se cachent souvent des éléments de l'histoire locale. Et vous avez peut-être cherché s'il existait, dans nos quartiers, des appellations liées à ce long passé minier qui a fait la spécificité de Pont-Péan.



Bien sûr, il y a la rue et l'allée de la Mine. Mais il y a aussi deux rues créées en 1929 pour desservir les habitations de la cité ouvrière alors dite « de la mine » :

- la rue du Canal, qui longe le tronçon encore visible d'un canal aménagé au XVIII^e siècle pour amener à la mine les eaux nécessaires au fonctionnement de ses machines ;
- la rue du Midi, qui devait permettre aux ouvriers de la cité d'accéder rapidement à la mine, et d'abord au plus méridional de ses puits d'exploitation, le puits du Midi.

Pour terminer, il ne serait pas invraisemblable d'ajouter la rue de la Cave Donjean. En effet le mot cave désignait autrefois un « lieu en creux » et Donjean pourrait être une transcription erronée du nom propre Danycan (dans un texte manuscrit, il est parfois difficile de faire la distinction entre a et o, y et j, c et e). Or, au XVIII^e siècle, la mine avait d'abord été exploitée par Noël Danycan, qui avait fait creuser une grande excavation à ciel ouvert (cave) au voisinage de cette rue. La référence à la mine est donc tentante, mais reste une supposition.

Toutes ces appellations datent d'un temps où Pont-Péan n'était encore qu'un hameau de Saint-Erblon. Parmi les nombreuses rues qui ont vu le jour depuis la création de la commune en 1986, aucune ne porte un nom lié à notre passé minier. Une nouvelle voie rend pourtant hommage à un mineur de fond, Jules Mousseron, qui était aussi poète, mais qui vivait bien loin d'ici, à Denain dans le département du Nord. Et là c'est une autre histoire...

Sources : site internet « Pont-Péan au fil du temps ».





Le premier Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi) a été adopté par le conseil de Rennes Métropole le 19 décembre 2019. Depuis le 4 février 2020, il est le principal document d'organisation de l'urbanisme des 43 communes, jusqu'en 2035. Il remplace les anciens POS, PLU communaux et autres règlements d'urbanisme.

Un objectif : concilier l'arrivée de nouveaux habitants et le modèle de ville-archipel

Au départ, un constat : La Métropole devrait atteindre 520 000 habitants en 2035. Comment les loger, permettre le développement d'activités, proposer des lieux de loisirs, tout en faisant perdurer le modèle de «ville-archipel» avec le principe d'une alternance ville et campagne ?

Les objectifs sont principalement la limitation de la consommation du foncier, la diversification des zones urbaines tout en respectant les spécificités locales et en favorisant la mixité sociale. Ce document encourage la transition écologique en augmentant le coefficient de végétalisation et l'utilisation des matériaux biosourcés et en favorisant la rénovation thermique. La prise en compte du

patrimoine bâti et naturel se fait à travers de nouvelles dispositions, 12000 édifices ont été cartographiés et classés de 1 à 3 étoiles, ces bâtiments pourront être transformés ou restaurés en l'état. Quant aux protections paysagères (bois classés, espaces d'intérêt écologique et paysager) elles représentent respectivement 3834 et 4423 hectares. Ces sites font l'objet d'obligations renforcées.

Consulter le PLUi

- Les documents sont en ligne : frama.link/plui
- Chercher les règles d'urbanisme à son adresse avec la carte interactive : public.sig.rennesmetropole.fr/plui
- Une version papier est consultable en mairie sur rendez-vous

RENCIRCUL L'info travaux sur mobiles et tablettes

Actualisée quotidiennement pour tenir compte de l'impact des chantiers sur le territoire de l'agglomération, l'application RenCircul disponible à partir de l'adresse: circulation.rennesmetropole.fr propose des informations sur les travaux et sur les modifications des conditions de circulation qu'ils génèrent. Grâce à cette application, les automobilistes peuvent planifier leurs déplacements où qu'ils se trouvent dans la Métropole et notamment à Pont-Péan.

■ Infos travaux : 02 99 86 62 77
circulation.rennesmetropole.fr
sur Twitter @RennesTravaux



PDU D'ici 2030, ce qui va changer pour se déplacer



Depuis 2015, les élus des 43 communes de la métropole ont travaillé et récolté de nombreux témoignages et propositions des habitants afin d'établir un plan d'action visant à organiser les déplacements de plus de 500 000 habitants à l'horizon 2030 sur le bassin rennais tout en préservant l'environnement.

Après plusieurs mois de concertation et un avis favorable de la commission d'enquête, le PDU a été soumis au vote des élus métropolitains le 30 décembre dernier.

Les principales actions qui figurent au PDU visent à renforcer l'offre de transports en commun et à trouver des alternatives à la voiture solo :

- Ouverture de la seconde ligne de métro fin 2020 ;
- augmentation de la flotte de bus ;
- mise en place de tram bus sur des voies dédiées ;
- renforcement des lignes TER Rennes/Vitré et Rennes/Châteaubriant ;
- Création de parking relais ;
- voies réservées aux transports en commun et au covoiturage sur des axes majeurs ;
- sécurisation et développement des pistes cyclables ;
- faciliter l'accès aux vélos à assistance électrique.

■ en savoir + : <https://metropole.rennes.fr/le-plan-de-deplacements-urbains-pdu-2019-2030>

Enercoop Atelier 100% énergie renouvelable

En 2019, le SDE35 (Syndicat Départemental d'Énergie) a lancé un appel d'offre de Fourniture en électricité verte. Dans ce cadre, la commune de Pont-Péan a choisi d'alimenter l'atelier communal qui héberge les services techniques en électricité 100% renouvelable avec Enercoop Bretagne.



Créée en mars 2013, Enercoop Bretagne fait partie du réseau Enercoop, créé lui en 2005, qui compte 11 coopératives en France.

Ses principales activités sont les suivantes :

- commercialiser une énergie d'origine 100% renouvelable (hydraulique, éolien, solaire, biomasse) aux particuliers, professionnels et collectivités de la région
- accompagner des projets de production d'énergie renouvelable sur le territoire
- inciter les professionnels et les particuliers à réduire leur consommation d'électricité à travers des formations ou interventions en entreprise
- développer la vie de la coopérative par l'animation d'un groupe d'ambassadrices et ambassadeurs bénévoles, l'organisation d'événements pour les sociétaires

Aujourd'hui, Enercoop Bretagne se compose de 10 salariés, 8570 clients (dont 1050 professionnels et 7520 particuliers), 3500 sociétaires, 1 209 800 euros de capital et 28 producteurs.

Enercoop est le seul fournisseur coopératif d'électricité 100% renouvelable sur le marché français et propose un modèle innovant sur le marché de la fourniture d'électricité avec un approvisionnement exclusivement en circuit court, en contrat direct avec des producteurs d'électricité d'origine renouvelable, lesquels approvisionnent le réseau qui alimente chaque point de livraison.

Cette logique incarne sa volonté de décentraliser et déconcentrer la transition énergétique, en mettant en relation producteurs et consommateurs, en travaillant avec les collectivités et les acteurs locaux.

Sa forme juridique garantit une gouvernance coopérative, une lucrativité limitée et la recherche d'un intérêt collectif, ce qui permet de nouer des relations étroites avec les collectivités territoriales. Ainsi, de nombreuses collectivités bretonnes ont choisi de rejoindre Enercoop Bretagne, à l'image de la Région Bretagne et du SDE35 qui siègent au Conseil d'Administration.

■ bretagne.enercoop.fr - 02 30 96 65 83

Fleurs contre indésirables



Les services techniques ont semé des graines de fleurs en bordure du mur du cimetière pour remplacer la pousse d'herbes indésirables et embellir les abords du cimetière. Ils ont choisi de combiner des fleurs de rocailles, des fleurs pour pollinisateurs et des mellifères. D'avril à septembre vous devriez observer la pousse de belles de jour, juliennes des jardins, centaurees barbeau, cosmos, soucis, alysses...



Vous recherchez un emploi d'été?

Les services techniques recrutent des agents pour l'été, en juin, juillet et août 2020. Vous êtes jeune, dynamique et motivé(e) ? Ce job d'été est fait pour vous ! Vous serez chargé(e) de l'arrosage, de la taille, de la tonte et du désherbage sur la commune. Le permis B est souhaité. Contrat de 35h, horaires adaptés en fonction de l'activité.

■ Si vous êtes intéressé(e) merci d'adresser votre CV et lettre de motivation au plus tard le vendredi 20 mars à l'attention de M. le Maire, Mairie - 2 avenue du Chemin vert, 35131 Pont-Péan ou mairie@pontpean.fr.



Animation au marché dimanche 5 avril

Les membres du groupe Anim'Marché vous attendent dimanche 5 avril entre 9h et 13h sur la place des Genêts, pour un marché animé.



L'arbre

Un ami qui vous veut du bien

Arbres des forêts, arbres des villes, arbres de talus, arbres fruitiers, haies, les arbres sont multiples, et leurs bienfaits sont nombreux.

Nous aimons les voir rythmer nos saisons, apporter du relief et de la couleur aux paysages, nous apporter de la fraîcheur ou nous couper du vent. Nous apprécions leurs fruits. Ils sont témoins de notre histoire et caractérisent notre région. Ils capturent le carbone et rejettent de l'oxygène. Aussi, nous ne sommes pas les seuls à avoir besoin d'eux. Ils servent le logis et sont la source d'alimentation pour de nombreux animaux et insectes.

Mais c'est tout autre chose lorsque des branches empiètent un peu trop sur notre terrain, quand un arbre apporte trop d'ombre chez nous, ou lorsqu'à l'automne notre terrasse se retrouve couverte de feuilles. Et c'est bien là tout le paradoxe qu'il faut résoudre pour trouver un juste équilibre entre le bien commun et l'intérêt personnel.

Nous n'avons pas le droit d'abattre n'importe quel arbre, même sur notre propre terrain

Avant d'abattre un arbre, il est nécessaire que vous vérifiiez auprès de votre mairie si votre arbre a été classé au titre des arbres remarquables, c'est-à-dire qu'il soit indiqué dans le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal au titre des Espaces Boisés Classés. Ce classement concerne aussi bien des bois, des forêts que des haies ou des arbres isolés. Le classement permet de conserver, protéger ou créer des boisements sur le territoire de la commune.

Un arbre classé, nécessite parfois d'être abattu notamment lorsqu'il devient dangereux, dans tous les cas prenez contact avec la mairie.

Important : Lorsque vous décidez d'abattre un arbre, vous devez vous renseigner auprès de la mairie pour prendre connaissance du niveau de protection lié à cet arbre et demander l'autorisation de l'abattage.

Mon voisin me demande d'élaguer un arbre

Si un de vos voisins vous demande de couper des branches qui tombent sur sa propriété vous êtes dans l'obligation de le faire.

Comment la commune gère son parc arboricole

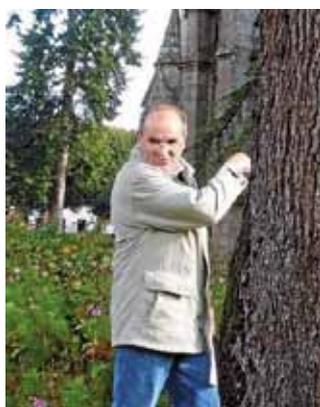
La gestion du parc arboré de la commune s'effectue selon un plan pluriannuel. Sur un cycle de 5 ans les 1 600 arbres du territoire sont auscultés et entretenus. Pour effectuer ce travail les services techniques communaux font appel à Jean Richard expert en arboriculture et diagnostic sanitaire de végétaux et la société Vital'arbres spécialisée dans la gestion du patrimoine arboré (élagage, taillage, haubannage). En 2019 la commune a alloué un budget de 14712€

En 2019, l'étude sanitaire menée par Jean Richard comprenant 500 arbres a diagnostiqué plusieurs arbres malades représentant un risque de chute. Ces arbres ont été traités ou abattus selon les cas. L'abattage est effectué seulement lorsque l'arbre présente des risques importants de rupture soit au niveau aérien car de nombreuses charpentières sont mortes soit au niveau du collet, c'est-à-dire lorsqu'il y a un mauvais encrage racinaire. C'est dans ce cadre qu'une campagne d'élagage et d'abattage a eu lieu en décembre et janvier dernier sur le secteur de la mairie.

■ Le plan d'élagage est consultable en mairie et sur www.pontpean.fr.



Chêne attaqué par un champignon



Jean Richard expert en arboriculture et diagnostic sanitaire de végétaux



Des pièges contre les chenilles processionnaires

Il est possible qu'en vous baladant sur les chemins communaux vous observiez accrochés aux troncs de quelques résineux des sacs. Il s'agit d'écopièges pour chenilles processionnaires.

Les chenilles processionnaires s'appellent ainsi car elles se déplacent en procession. Elles naissent dans les pins et se nourrissent des aiguilles, ce qui affaiblit la croissance des arbres et les rend plus vulnérables. Les chenilles processionnaires sont également dangereuses pour l'homme et l'animal avec un fort pouvoir urticant et allergisant.

Au printemps (mars-avril), toutes les chenilles d'un même cocon quittent leur nid, toujours en procession, pour s'enfouir dans le sol. Chacune des chenilles va tisser un cocon avant de se transformer en chrysalide. Pour éviter la prolifération de l'espèce, on installe un sac avec du terreau sur le tronc de l'arbre, les chenilles croient avoir trouvé la terre ferme et se retrouvent enfermées dans le sac. Vingt pièges de ce genre ont été installés par les services techniques. Les sacs sont fixés suffisamment hauts pour qu'ils ne puissent pas être

accessibles aux enfants. Il est important de ne pas y toucher.

Les chenilles à leurs différents stades de vie ont des prédateurs, notamment plusieurs espèces d'oiseaux comme la mésange charbonnière. En installant des nichoirs dans votre jardin vous lutterez vous aussi contre la processionnaire.



Stop au brûlage !

Les pratiques de brûlage sont anciennes et on sous-estime leurs effets néfastes, voire on ignore leur stricte interdiction. On sait aujourd'hui qu'elles ne sont pas anodines car elles participent à la dégradation de la qualité de l'air.

Le brûlage de 50 kg de végétaux équivaut à autant de particules dans l'atmosphère que 13 à 14 000 km parcourus par une voiture récente !

Des effets sur la santé

Le brûlage à l'air libre génère des substances cancérigènes, notamment du benzène. Plus les matières sont vertes et humides et plus les émissions sont toxiques. La toxicité est évidemment aggravée par la combustion d'autres matières associées, telles du plastique, du bois traité...

Cet impact est renforcé lors d'épisodes de pollution de l'air en période hivernale.

Réglementation et sanctions

Le règlement sanitaire départemental interdit les feux de végétaux (et déchets de toutes sortes) à l'air libre pour des raisons de troubles de voisinage, de risques incendie et de pollution de l'atmosphère.

L'article 131-13 du code pénal précise le montant de la contravention selon sa classe. Il s'agit généralement d'une contravention de classe 3, d'un montant de 450 €.

À noter que des dérogations existent pour les usages professionnels (agricoles et forestiers), sauf lors des pics de pollution de l'air.

Bon à savoir...

Rennes Métropole propose des solutions pour valoriser les différentes matières végétales.

- Pour valoriser les branches et tailles de haies de votre jardin : pensez à emprunter du matériel de broyage à moindre coût dans une structure relais près de chez vous.

- Pour la tonte, les restes de cultures et les feuilles mortes : pensez à composter. Pour obtenir un composteur - si ce n'est déjà fait - inscrivez-vous !

- Pour découvrir ou améliorer vos techniques de compostage, inscrivez-vous à nos formations gratuites «Les habitants compostent».



- Pour découvrir les techniques de valorisation des végétaux, inscrivez-vous à nos formations gratuites «Mon jardin zéro déchet».

■ **Pour jardiner au naturel et tout savoir sur la gestion de vos végétaux : consultez le guide Mon Jardin Zéro Déchet. N° Vert : 0 800 01 14 31 (appel gratuit)**

CCAS Des ateliers à l'attention des seniors



Ateliers Bien-être

Fort du succès de l'an dernier, le CCAS de Pont-Péan renouvelle les ateliers bien-être en partenariat avec l'ASSIA. Les ateliers se dérouleront les lundis 2-9-16-23-30 mars et 6 avril 2020, de 14h30 à 16h30, en mairie.

Durant ces six séances de 2 heures, vous découvrirez des techniques de relaxation et apprendrez à prendre soin de vous des pieds à la tête.

Entre le moment de la rédaction de cet article et sa parution il est probable que les inscriptions soient closes. Toutefois, si vous êtes intéressé.e.s n'hésitez pas à vous faire connaître auprès de l'accueil de la mairie pour éventuellement faire partie d'une liste d'attente ou participer à une session ultérieure.

Ateliers Mémoire



En janvier et février derniers se sont déroulés les ateliers remué-méninges animés par Eudeline Josse, aide à domicile et animatrice ASSIA. C'est la 2^e année que ces ateliers ont lieu à Pont-Péan et c'est toujours un beau succès, les 8 participantes étaient ravies de leurs lundis après-midi. Au cours des 6 séances l'objectif était de stimuler la mémoire, renforcer la concentration, développer le vocabulaire, exercer la logique et perfectionner les capacités de repérage dans l'espace. Ce vaste programme s'articulait autour de jeux du logiciel professionnel Happy Neuron. Chaque atelier d'une durée de 2 heures était ponctué par une pause goûter.

Ateliers Nutrition



Après la réunion de présentation du 10 janvier dernier, les premières séances ont débuté dans la joie et la bonne humeur. Cet atelier mis en place en partenariat avec l'ASEPT (association de prévention et d'éducation à la santé en lien avec les caisses de retraites) le Clic All'i'Ages et le CCAS vise à prendre conscience des comportements à adopter en matière d'alimentation, et si l'on en juge à l'ambiance « le bien manger » peut et doit être synonyme de plaisir.

Ateliers Informatiques



Pour la troisième année consécutive le CCAS a proposé à celles et ceux qui le souhaitent de se familiariser avec cette « bête » qui inonde nos vies et que l'on nomme Informatique.

Troisième année de succès car ce sont 36 personnes qui ont été assidues les jeudis après-midi depuis octobre dernier jusqu'à fin mars.

Un grand merci à Thierry Chadufaux qui bénévolement a dispensé ses connaissances !

Emploi Le P.A.E. augmente ses temps de permanence

L'association Accueil et Accompagnement pour l'Emploi Sud Rennes qui gère les PAE de Bruz, Chartres-de-Bretagne et Noyal-Châtillon-sur-Seiche, décidait en février 2019 d'instaurer une permanence à Pont-Péan qui jusqu'alors était la seule des 8 communes adhérentes à l'association à ne pas avoir de permanence délocalisée.

Un an plus tard, l'expérience est si concluante que l'association a opté pour une augmentation des fréquences de la permanence à Pont-Péan.



Ainsi à compter d'avril prochain, Jérôme HOMERY conseiller en emploi vous accueillera en mairie les 1^{er} et 3^{ème} mercredis de chaque mois.

Programme du service petite enfance



Conférence Poser des limites et exercer une autorité bienveillante et structurante

Jeudi 26 mars - 20h salle du conseil

L'enfant dès le plus jeune âge a besoin d'un cadre pour se structurer et bien grandir. Mais en tant que parent, grand-parent ou assistante maternelle comment poser des limites sans être ni trop autoritaire ni trop laxiste.

Sylvie Haye éducatrice de jeunes enfants, consultante formatrice spécialisée dans le secteur de l'enfance et de la famille depuis 2009 exposera les clés pour poser des limites et exercer une autorité bienveillante et structurante, puis répondra à vos questions, le 26 mars de 20h à 22h, salle du conseil en mairie.

■ **Entrée libre et gratuite**



Chasse aux œufs

**Samedi 4 avril 2020
10h - 12h**

Pour fêter l'arrivée du printemps, le service petite enfance organise une chasse aux œufs destinée aux petits Pontpéançais de 2 à 11 ans. Cette chasse aux œufs aura lieu au parc du Midi. L'accès se fera par la rue du Canal.



Eveil musical

5 groupes de 8 enfants participent aux ateliers d'éveil musical dispensés par le SIM Rive Sud.



Le service petite enfance sera ouvert du lundi 20 au 24 avril 2020.



Inscription à l'école

Pour inscrire votre enfant à l'école vous devez prendre rendez-vous auprès du bureau administratif du service enfance et vie scolaire (situé face à la cour de l'école maternelle – 02 99 05 77 17).

Lors de la rencontre vous devrez vous munir des éléments suivants :

- _ Nom et prénom de l'enfant;
- _ Copie de la carte identité d'un des parents;
- _ Copie de l'ensemble du livret de famille;
- _ Copie du justificatif de domicile;
- _ Numéros de téléphone + adresse mail.

GRUPE SCOLAIRE
LUCIE AUBRAC
02 99 52 84 05
Directrice : Ghislaine Roptin

Rappel : Depuis 2019, l'école est obligatoire à partir de 3 ans



Focus sur les Temps d'Activités Péri-éducatifs

Décorations de Pâques

Suite au succès de l'atelier décoration de fêtes de fin d'année, le service enfance met en place un nouveau projet avec les services techniques. Tous les lundis de mars, 14 enfants de CM1-CM2 vont réaliser des décorations sur le thème du Printemps. À partir de matériaux de récupération : bois de palette, contreplaqués, vieux tuteurs... vont naître des poules, des lapins, des œufs, des carottes et des fleurs. Les services techniques ont réalisé en amont des gabarits puis découpé des sujets que les enfants peindront et auront le plaisir d'installer début avril au niveau du centre commercial Les Genêts. Il y aura aussi une guirlande de petits coloriages plastifiés. L'objectif de ce Temps d'Activités Péri-éducatifs est de permettre aux enfants de participer à l'embellissement de leur commune et également de créer de la transversalité entre les services communaux. Les agents des services techniques viendront à la rencontre des enfants lors de ces ateliers afin de créer du lien et de permettre aux enfants de mieux connaître leur commune et les agents qui y travaillent.



Dimitri, Céline, Chantal et Mélanie animent le projet de décorations de Pâques

Découverte du tricot

Pendant la période 3 (période de janvier à février), pendant les TAP (Activités péri-éducatives), les enfants de CM1/CM2 se sont essayés au crochet et au tricot.

Les enfants du cycle 3 s'inscrivent en début de période sur les différents ateliers proposés par l'équipe d'animation, avec différentes thématiques : activités manuelles et culturelles, activités sportives et activité bien-vivre ensemble et citoyenneté. Des groupes de 12 à 14 enfants sont ainsi constitués en fonction du choix des enfants.

Ainsi, pendant 6 séances de janvier à février, les enfants qui ont souhaité découvrir le tricot et le crochet se sont retrouvés le lundi de 15h15 à 16h30 avec l'animatrice de la collectivité, Chantal



Absents sur la photo : M. Caetano, Mathys, Alexis et Maxence

LOGEAIS, accompagnée par deux bénévoles de l'association de Créativité : Anne-Marie et Martine. Ainsi, elles ont pu transmettre leurs connaissances et leur savoir-faire en petits groupes tout en échangeant sur le parcours de chacun, dans une ambiance conviviale mais très studieuse !

Recrutement Animateurs BAFA, Eté

L'accueil de loisirs de Pont-Péan, qui accueille les enfants de 3 à 12 ans, sera ouvert du Lundi 6 au Vendredi 31 Juillet et du lundi 17 au Vendredi 28 Août 2020.

Afin de pouvoir encadrer les enfants et leur proposer des activités, le Service Enfance, Vie Scolaire est à la recherche d'animateurs et animatrices diplômé(e)s du BAFA ou bien à la recherche d'un stage pratique.

■ Si vous êtes intéressé(e), merci d'envoyer votre candidature par mail à enfance.jeunesse@pontpean.fr, avant le Vendredi 20 Mars 2020. Renseignements au bureau du service enfance (sur le site du groupe scolaire) ou au 02.99.05.77.17

La sélection de la médiathèque

Participez au prix Bulle de lecture

Les médiathèques du Réseau BLOPS et la librairie La Cabane à lire de Bruz proposent le prix littéraire Bulle de lecture. Ce prix a pour objectif de faire découvrir des romans ou des romans graphiques portant sur le thème du bien-être, des bonnes actions et de la bienveillance à différents publics. Voici la sélection proposée dans la catégorie ados / adultes. Venez la découvrir et l'emprunter, et puis voter !



Et puis Colette, Sophie HENRIONNET et MATHOU
Anouk, trentenaire parisienne enfermée dans la routine, vient d'apprendre le décès de sa sœur. Pire, celle-ci l'a désignée tutrice de Colette, 7 ans, ceinture noire de maturité et de mélancolie. Alors que la jeune femme craint de se faire dévorer par cette responsabilité imprévue, la petite fille va bousculer toutes ses certitudes. Saura-t-elle être à la hauteur de cette nouvelle relation ?



Je suis ton soleil, Marie PAVLENKO
« Jamal s'incruste dans mon champ de vision. Il s'accroupit au milieu du hall, lui aussi. Ses grandes incisives sont comme des antennes qui lui sortent de la bouche. Je colle mes genoux contre ma poitrine. Le monde est flou. Soudain, je suis certaine que c'est la raison pour laquelle on pleure : s'extraire du monde qui nous fait souffrir. Les larmes brouillent les visages, les gens, elles protègent des méchants et de la réalité. »

L'espoir sous nos semelles, Aurore GOMEZ
Imaginez une île au relief escarpé. Tous les deux ans s'y déroule le « trek du Pownal », une course en montagne suivie par des milliers d'internautes. Trente concurrents prennent le départ cette année, en autonomie presque totale. Pour la plupart d'entre eux, tenter



l'aventure, c'est caresser l'espoir de quitter l'île. Pour Juno, l'argent de la victoire est surtout le seul moyen de sauver sa famille du naufrage. Elle sait que, avant elle, d'autres se sont gravement blessés sur le parcours. Elle sait qu'il lui faudra affronter les crêtes vertigineuses, les dangers de la forêt, les bêtes sauvages, les autres concurrents et leurs redoutables stratégies. Mais est-elle préparée à la douleur quotidienne, aux souvenirs qui anéantissent ? À tout perdre si elle ne gagne pas ?

À l'épreuve de sa propre détermination, Juno entame sa traversée pour y apprendre l'amour qui sauve et la dure marche du monde.



The hate U give, Thomas ANGIE
Starr a seize ans, elle est noire et vit dans un quartier difficile, rythmé par les guerres entre gangs, la drogue et les descentes de police. Tous les jours, elle rejoint son lycée blanc situé dans une banlieue chic ; tous les jours, elle fait le grand écart entre ses deux vies, ses deux mondes. Mais tout vole en éclats le soir où son ami d'enfance Khalil est tué. Sous ses yeux, de trois balles dans le dos. Par un policier trop nerveux. Starr est la seule témoin. Et tandis que son quartier s'embrase, tandis que la police cherche à enterrer l'affaire, tandis que les gangs font pression sur elle pour qu'elle se taise, Starr va apprendre à surmonter son deuil et sa colère ; et à redresser la tête.

Départ de Véronique Laroche

Véronique Laroche responsable de la médiathèque quitte Pont-Péan pour prendre de nouvelles responsabilités auprès d'une autre médiathèque.

Après sept ans de service, son bilan est très positif. Véronique a œuvré pour inciter à la lecture et créer du lien à tous les niveaux, habitants, enseignants, associations, services municipaux, médiathèques voisines...

De nombreuses animations ont vu le jour, comme « Les petits lecteurs », « Raconte-moi d'où tu viens » ou les rencontres d'auteurs... La médiathèque est devenue actrice des divers projets communaux en proposant notamment une sélection d'ouvrages en lien avec les événements. On y retrouve par exemple les CD des artistes programmés à l'eB.

Il faut aussi se rappeler le travail transversal exceptionnel mené avec le service enfance vie scolaire lors de la mise en œuvre de la réforme des rythmes scolaires.

Il est nécessaire de souligner aussi son implication dans le projet de

réhabilitation du bâtiment administratif de la mine.

Vous l'aurez compris Véronique a beaucoup apporté professionnellement à ce territoire et possède un véritable sens du service public



Elle passe le flambeau à Cécile LEBON-BELLANGER qui assurera la continuité avec Alix Prange assistante et les bénévoles que l'on remercie également. Tous ces acteurs ne manqueront pas de faire vivre ce lieu ô combien précieux pour le bien-être des Pontpéanais.

Local jeunes

Un endroit où je m'y retrouve

Nouveauté 2020 : Soirée au local +14 ans

Vous avez carte blanche ! Chaque vendredi des vacances, le local sera ouvert de 19h à 23h pour les jeunes de plus de 14 ans. Il est possible d'organiser des soirées à thème (dj, repas, jeux, karaoké ...), cela dépendra de vos propositions.

Local en autonomie

Pour les jeunes majeurs Le Local en Autonomie est un espace réservé aux jeunes Pontpéanais âgés de plus de 18 ans. Ce lieu a pour vocation d'être mis à disposition des jeunes dans un cadre précis. Ce n'est en aucun cas un lieu en libre accès. L'inscription au Local En Autonomie est obligatoire pour en avoir l'accès.

Projet Communauté : c'est parti !

Le projet communauté est une aventure dans laquelle se sont embarqués une vingtaine de Pontpéanais. 2 chorégraphes Franco et Elodie ont fait le pari fou d'utiliser 50 personnes de tous âges, danseurs ou pas comme figurants pour exprimer toute la puissance du concept de leur spectacle. Ces 50 personnes vont amplifier l'émotion suscitée par les 5 danseurs professionnels et raconter comment l'être humain entre individuel et collectif inter-fère, se fond et se déconnecte du groupe, un groupe qui lui-même évolue sans cesse. Durant plusieurs mercredis entre janvier et mars les 2 chorégraphes animent des ateliers au cours desquels les figurants répètent des enchaînements de mouvements, apprivoisent les rythmes et travaillent l'expression des émotions. Chacun à sa manière va contribuer à la réussite de cette œuvre collective selon ses envies et ses capacités. C'est une grande chance pour les participants de pouvoir bénéficier de l'expérience et du sens artistique d'Elodie et Francko qui ont l'art de faire passer leurs enseignements avec beaucoup de simplicité et de fun. Ce spectacle est co-réalisé avec le Pôle Sud de Chartres de Bretagne et se déroulera dans le cadre du festival Dooinit.



■ Pour découvrir le spectacle rendez-vous le mercredi 25 mars à 20h et le jeudi 26 mars à 20h30 au Pôle Sud à Chartres-de-Bretagne.
+ d'info www.pontpean.fr

Viens préparer ton séjour d'été

Le service jeunesse propose 2 séjours, un pour les 12 à 15 ans et un pour les 15 ans à 18 ans. Ces séjours sont pensés avec les jeunes pour répondre au plus près à leurs attentes et les impliquer dans l'organisation même de leurs vacances.

Cela se traduit par des réunions de préparation, des actions d'autofinancement et des ateliers citoyens, le but étant d'acquiescer des expériences nouvelles autour d'un travail collectif.

Le séjour 12/15 ans est programmé du 04 au 11 juillet. 15 jeunes pourront y participer. Ils seront accompagnés de 3 animateurs.rices et séjourneront en camping.

Un groupe de 6 jeunes commence déjà à réfléchir au séjour : ils doivent choisir un thème (sport, culture, farniente, itinérance, découverte...), choisir le camping et des activités, le tout avec la contrainte d'un budget.

Le Séjour 15/18 ans se déroulera quant à lui le temps d'un week-end durant le mois de juin avec comme thématique l'engagement bénévole sur un festival. Les jeunes participeront à ce festival et seront également festivaliers. Ce séjour est co-construit avec les espaces jeunes de Laillé et Pont-Péan. 6 jeunes de Pont-Péan et 6 jeunes de Laillé.





Fête du court-métrage

Samedi 28 mars

Dans le cadre de la Fête du court-métrage, seront proposées plusieurs projections, dont certains courts-métrages accessibles aux enfants à partir de 3 ans, et d'autres tout public à partir de 7 ans. Il y en aura pour tous les goûts, drôles, dramatiques, politiques, écolos, des histoires de vie, certains qui dérangent, d'autres qui font réfléchir... La sélection enfant pour les 3/12 ans a été choisie par certains enfants de l'école primaire dans le cadre des TAP et les 10/14 ans du local jeunes. Ils se sont essayés à la critique de film pour une sélection sur-mesure.

Programmation et infos sur www.pontpean.fr et <https://www.lafeteducourt.com>

Samedi 28 mars : «Une mini salle de projection viens se garer près de chez vous !

Venez découvrir une sélection des courts-métrages à la carte pour tous les âges :

- Médiathèque de 10h à 12h
- Quartier du mouton blanc de 15h30 à 17h30
- Centre bourg de 18h à 20h

La critique des enfants :

Isabelle au bois dormant



«C'est drôle, c'est bizarre mais qu'est ce qu'on s'amuse.»
«Les images sont drôles, les situations sont drôles. Vous allez rire.»
«Un court-métrage très étrange et très très drôle, je le conseille pour les petits et les grands.»

Clapotis



«Un homme qui cherche sa langue, un autre qui ne veut pas plonger dans la piscine, un monsieur énorme et un enfant qui regarde tout le monde sous l'eau. Très bien, très drôle.»

La loi du plus fort



«C'est drôle, malin, ça ne parle pas. A voir, les plus petits vont rigoler.»

Drôle de poisson



«Je l'aime bien, il est drôle. Il peut faire peur aux moins de 5 ans à certains moments.»

La petite fille et la nuit



«Il est très bien, même pour les 3-5 ans mais il est plus adapté aux 5-7 ans car il peut faire peur. Drôle, malin, bien.»
«Il y a beaucoup d'émotion. Je le

déconseille aux moins de 5 ans.»
«Super! Gros coup de coeur! A regarder.»

La Tortue d'or



«Super, il y a une belle morale à la fin. A regarder»

Le tailleur de pierre



« Le tailleur de pierre vous apprendra que l'argent ne fait pas le plaisir dans la vie»

Après la pluie



« Trop bien, belles images, belle histoire»

Ateliers Citoyens

Durant les vacances de février, comme à chaque période de vacances, le service jeunesse a organisé des ateliers citoyens. Le principe est simple, les jeunes participent à des petits travaux de proximité et en échange la commune leur finance une sortie. Ces ateliers se déroulent sur un créneau d'une demi-journée. Accompagnés des services techniques un groupe a participé à la rénovation d'un pont et un autre au déménagement d'un bâtiment de l'école primaire



Quelques jeunes accompagnés des services techniques restaurent un pont



AU LOCAL JEUNES : billard, un baby-foot, des jeux de société (Zombicide, Catane, le Mito...), un espace informatique pour le jeu en réseau et un espace extérieur avec transats. L'encadrement est assuré par deux animateurs diplômés.

**Horaires
d'ouverture
du local jeunes**

EN PÉRIODE SCOLAIRE
Mercredi : 14h - 19h
Vendredi : 17h - 19h
+ 1 soirée organisée par mois

Samedi : 14h - 19h

PENDANT LES VACANCES
Lundi au vendredi : 14h - 19h
+ 1 soirée par semaine

Inscriptions et informations aux horaires d'ouverture :

LOCAL JEUNES : Espace Beausoleil - Allée de la mine
06 74 83 34 95 - localjeunes@pontpean.fr



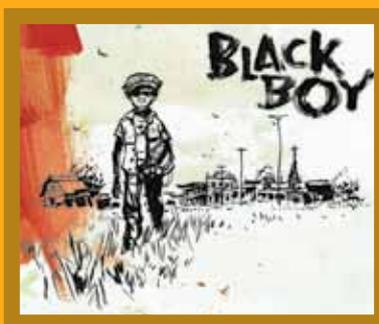
**Toute la programmation
sur www.espacebeausoleil.fr**

Réservation et location :

Il est vivement conseillé de réserver ou d'acheter vos places à l'avance !
 Au 02 99 05 75 63 ou espacebeausoleil@pontpean.fr ou billetterie en ligne : www.espacebeausoleil.fr.
 Autres points de vente : FNAC, Ticketnet, Digitick.com...
 Le soir des spectacles : la billetterie est ouverte 30 min avant le début du spectacle.

Cie Théâtre du Mantois Black Boy

Écrit en 1945, Black Boy est le premier roman écrit par un noir sur ses conditions de vie. L'auteur y raconte son enfance et son adolescence dans le sud ségrégationniste américain du début du XX^{ème} siècle. Confronté à l'injustice, à la misère, à la violence des rapports entre noirs et blancs, il réussit à sortir du carcan dans lequel on veut l'enfermer grâce à sa découverte de la lecture et de l'écriture...
 Le spectacle propose une "vibration" sensible de ce roman aussi mythique que bouleversant, qui mêle sur scène trois voix portées par une même inspiration, la même volonté de donner à voir, à entendre, par tous les sens, cette œuvre majeure.



*Durée : 75 mn - Tout public à partir de 13 ans
 Tarifs : 13€ / adhérent coup double ou -12 ans 5€ / réduit 8€ / scolaire et carte Sortir ! 5€*

CONCERT DESSINÉ

**JEU.
12
MARS
2020
-
20h30
AU GRAND LOGIS**

Cie engrenage Communauté

La nouvelle création d'Engrenages interroge les enjeux individuels et collectifs que la communauté peut représenter, ce que nous pouvons vivre au sein du groupe, entre appartenance et exclusion, désir ou rejet...Quelle est notre place, ensemble dans ce jeu des communautés qui se rencontrent, se divisent, se rassemblent ? La communauté rapproche, la communauté divise, quelle représentation peut-on en faire par la danse ? Ce sont les questionnements que la compagnie Engrenages pose dans ce spectacle, en utilisant les différentes composantes de la danse hip-hop que sont le break-dance, le popping ou encore le locking.

Distribution : Chorégraphie Franck Guizonne et Elodie Beaudet / Interprétation : Nadia Guerineau, Seth Ngaba, Sandrine Hoff, Julien Boclé, Souhili Dzebayi / Création musicale DJ Deheb

2^{ème} partie : DJ Deheb



Durée : 80 mn - Tout public - Tarifs : 13€ / adhérent coup double ou -12 ans 5€ / réduit 8€ / scolaire et carte Sortir ! 5€

Dans le cadre du festival DOONIT - Co-réalisation avec le Pôle Sud de Chartres-de-Bretagne

DANSE
**JEU.
26
MARS
2020
-
20h30
AU PÔLE SUD**

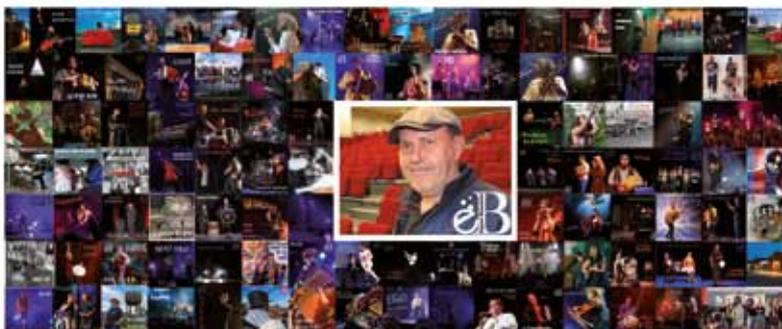
Départ de Stéphane Lesbleiz

Stéphane Lesbleiz, responsable de l'espace Beausoleil, quitte son poste en mars, pour prendre la direction d'un autre espace culturel dans les Côtes-d'Armor. Le recrutement de son remplaçant est en cours.

Il avait pour mission de faire vivre l'espace Beausoleil, animer cet équipement en lien avec les associations, les groupes scolaires, les partenaires, les habitants et assurer une programmation culturelle.

Lorsqu'il a pris ses fonctions en 2011, Stéphane a très vite compris que pour réussir le défi de faire vivre l'espace Beausoleil et lui donner une place au sein du paysage culturel de la région rennaise il allait avoir besoin de ressources. C'est donc grâce à sa personnalité sympathique que l'alchimie s'est développée autour d'une équipe de bénévoles les « VIB Very Important Benevoles » comme il les a surnommés. Ils se sont ralliés à lui avec plaisir et lui ont permis d'organiser des spectacles au cordeau, placeurs sur le parking, sécurité à l'entrée, billetterie, buvette, accueil et restauration des artistes... une logistique saluée tant par les artistes que par les spectateurs.

Flavia Coehlo, Alan Sapritch, Roukiata Ouedraogo, Dedienne, Fleuves, Olli and the Bollywood orchestra, Les Wackids, Fromet, Karimouche, HK, Bitori... c'est plus d'une centaine de spectacles qu'il aura organisés depuis son arrivée en 2011 ! Résolument tourné sur le monde, à chaque saison il a eu à cœur de faire découvrir de nouveaux horizons et créer de belles rencontres pour les spectateurs de l'eB.



Il a su également développer des partenariats, en intercommunalité, avec les communes du secteur, les associations, les partenaires institutionnels, en inscrivant l'Espace Beausoleil dans une politique de réseaux.

Il faut souligner aussi une bonne humeur communicative et un sens aigu du service public.

La municipalité le remercie vivement pour ce qu'il a apporté à Pont-Péan et lui souhaite une bonne continuation pour la suite de sa carrière professionnelle !

Dope Saint Jude

Venue tout droit d'Afrique du Sud, la rappeuse Dope Saint Jude et son groupe connaissent un succès grandissant depuis trois ans, pendant lesquels ils ont écumé les grands festivals de hip-hop européens. Cette jeune chanteuse puise son inspiration auprès d'artistes comme Tupac et Riot Grrrl, mais possède aussi des influences plus variées, comme Queen et Tracy Chapman, fondements de sa culture musicale. Le son énergique de Dope Saint Jude mélange hip-hop, dancehall et électro. Les textes sont engagés, militants et féministes, défendant l'égalité des classes, des races et des genres.

À travers sa musique, Dope Saint Jude encourage la tolérance et dénonce, souvent avec humour, les épreuves qu'elle a dû surmonter en tant que femme noire au sein d'une société encore marquée par la politique de l'apartheid.

2^{ème} partie : DJ freshhh



Durée : 75 min - Tout public - Tarifs : 13€ / adhérent coup double ou -12 ans 5€ / réduit 8€ / scolaire et carte Sortir ! 5€

Distribution : Chant et musique Dope Saint Jude / Ocean Jade et DJ Würi

**15€ pass 2 jours pour les deux soirées Hip-Hop : Jeudi 26 mars « Communauté » danse et DJ Deheb et vendredi 27 mars « Dope St Jude » concert et DJ Freshhh*

CONCERT HIP HOP
AFRIQUE DU SUD

**VEN.
27
MARS
2020**

**-
21h**
AU PÔLE SUD

Apes O'Clock Le spectacle continue

Du 14 au 17 avril Apes O' Clock est en résidence à l'eB.

Il est l'heure pour le collectif de sortir son 1^{er} album, un nouveau départ, mais aussi un aboutissement : la conclusion de trois années passées sur la route, en studio et en tournage. Les 7 comparses viendront à l'eB s'atteler une fois de plus à la création d'un spectacle complet, en puisant dans les malles du théâtre, de la rue, du cabaret, en illustrant leur musique par la mise en scène, la scénographie et le jeu pour proposer un set visuel et musical toujours plus fantasque et réaliste.



SORTIE DE RÉSIDENCE
ROCK CUIVRÉ

**JEUDI
16
AVRIL
2020**

**-
19 h**

L'assemblée Générale de l'UNC Pont-Péan s'est déroulée samedi 18 janvier



Le président Patrick Lemoine remercie l'ensemble des participants, venus nombreux et qui ont encore démontré leur engagement à soutenir les actions.

L'élection de Rémy Audran au poste de secrétaire de l'UNC PONT-PEAN, en lui souhaitant la bienvenue au sein du bureau. En 2020 l'année sera riche de rencontres avec : le loto du 20 février (en partenariat avec le club des aînés), les cérémonies 8 mai et 11 novembre, le méchoui de juin, et la nouveauté un voyage organisé en septembre.

De nouveaux adhérents ont rejoint l'association, l'UNC Pont-Péan rajeunit !

Arts Maniaques Prochain spectacle



Le samedi 28 mars à 20h30 et le dimanche 29 mars à 15h00, les Arts Maniaques présenteront :

A.O.P. Appellation d'Origine Pont-Péannaise, du théâtre, encore du théâtre et toujours du théâtre sans modération avec au programme trois pièces :

Pas de deux, comédie de Pipo Guillet, où on se rendra compte qu'il ne faut pas mélanger la danse classique et la politique.

L'autre deux portes, comédie de Gérard Guéguen, la rencontre d'un spermatozoïde et d'un ovule. Deux mondes différents. Est-il nécessaire de tout connaître de l'autre pour partir pour un long voyage ?

Ardèle et les toréadors, (d'après Jean Anouilh) adaptation de Pipo Guillet, scandale dans la famille, Ardèle est amoureuse, mais apparemment cela pose problème.

Gérard et Pipo les deux metteurs en scène seront heureux de vous retrouver avec tous les comédiens autour d'un verre à la fin du spectacle.

■ **Durée du spectacle : 2 heures avec entracte - Renseignements et réservations au 06.44.81.75.96 ou 06.86.17.46.47 ou par email arts.maniaques@laposte.net - Réservation possible aussi sur www.lesartsmaniaques.fr - Tarif spectacle 8 € - (5 € pour - de 12 ans)**



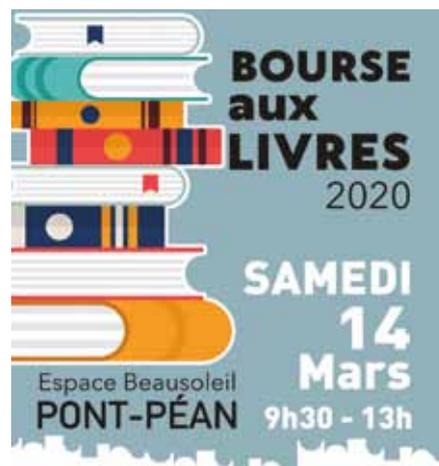
CSF Bourse aux livres

Samedi 14 mars, la CSF organise sa bourse aux livres à l'Espace Beausoleil de 9h30 à 13h.

Le dépôt se fera le vendredi 13 mars de 17h30 à 20h. Une occasion de faire du tri dans sa bibliothèque ou d'acheter à moindre coût des livres, romans, romans policiers, historiques, science-fiction, littérature française et étrangère, enfance, jeunesse, vie pratique, loisirs, scolaire...

Le groupe Gemme lire vous proposera ses coups de cœur à cette occasion.

■ **2 listes de 15 livres maximum par famille (livres en très bon état), 1€ la liste. Reprise des invendus samedi 14 mars de 15h à 16h. Formulaire disponible sur www.pontpean.fr ou à l'accueil de la mairie et de la médiathèque Contact : gemme.csf.pontpean@gmail.com**



Le Roi Grenouille Les Dinosaures retournent sur les planches



Les adultes de la troupe du Roi Grenouille se produiront sur scène les 3 et 4 avril 2020 à 20H30 à l'espace Beausoleil de Pont-Péan. « Adèle est de retour », une pièce contemporaine d'Yves Billot, sera interprétée par Odile, Béatrice, Dominique, Michel et pour la première fois Marie-Jo.

Depuis la mort de son mari Alfred, Monique vit comme convenu chez sa belle-mère, Adèle. Mais la cohabitation devient vite un enfer ! Adèle tombe amoureuse de Maurice et n'a plus qu'une idée en tête : se débarrasser de tout son entourage pour vivre son histoire d'amour.

A raison d'une ou deux fois par semaine, depuis le mois d'octobre, les Dinosaures se rencontrent dans la bonne humeur pour s'approprier le texte et le mettre en scène afin de partager avec les spectateurs un bon moment.

■ **Spectacle des enfants : le 16 mai 2020 - <https://theatreleroi grenouille.wordpress.com>**

VTT - Véloxygène Retour sur terre !

Après avoir dignement fêté le 20e anniversaire du club tout au long de l'année 2019, les 90 vététistes de Véloxygène attaquent 2020 gonflés à bloc. Si leur préparation hivernale s'est le plus souvent passée sur route, chaque dimanche ils sont désormais de retour sur terre, leur terrain favori. Ces sorties club vtt dominicales, organisées en 2 ou 3 groupes suivant l'affluence et les niveaux représentés, partent de la mairie à 9h.

En semaine, à l'occasion du passage à l'heure d'été, les sorties tout-terrain reprendront le mercredi 1er avril à 18h30 pour le groupe 3 (filles et les garçons) et le jeudi 2 avril à 18h15 pour les groupes 1 et 2, les rendez-vous étant fixés aussi à la mairie.

Nouveauté cette saison, une sortie route sera proposée chaque mardi à 18h15 à partir du 31 mars. Des groupes de niveaux seront constitués si nécessaire.

■ **Contact :** veloxygene35@gmail.com Tél. 06 80 23 22 59
Site web : veloxygene35.com - Facebook « Véloxygène Pont-Péan »



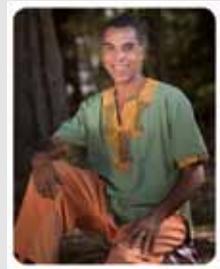
C'est la reprise sur les sentiers pour les Vélox

Stage de Yoga 14 et 15 mars

L'association de yoga Sattva organise un stage de yoga le week-end des 14 et 15 mars 2020 à l'Espace Beausoleil de Pont-Péan.

Driss Benzouïne, directeur de l'Ecole Méditerranéenne de Yoga, animera ce stage sur le thème «Principes du mouvement et de la respiration», qui s'adresse à des pratiquants réguliers.

■ **Pour plus d'informations et inscription, contactez yoga.sattva@yahoo.fr**



Primevère L'actualité des assistantes maternelles

Lundi 20 janvier s'est tenue l'assemblée générale de l'association Primevère. L'association compte 53 adhérentes assistantes maternelles. Les membres présents ont élu un nouveau bureau.

Présidente : Mme Maryvonne Monnier

Vice-présidente : Mme Karine Hardy

Trésorière : Mme Orlane Langlois

Trésorière adjointe Mme Armelle Ruellan

Secrétaire : Mme Marie-Christine Demay

Secrétaire adjointe : Mme Nathalie Lainé

Membres du bureau : Mmes Stéphanie Barré, Corinne Réhault, Claire Roussel.

L'association propose aux assistantes maternelles des temps de rencontre autour d'un programme d'activités. Planning Petite récré :

- Les lundis 3 et 10 février : crêpes et déguisement
- Les lundis 2, 9, 16 et 23 mars : Fleurs avec Playmaïs
- Les lundis 30 mars, 6 et 27 avril : Œufs de Pâques

À noter : Un spectacle est prévu au printemps.



Assemblée générale le 20 janvier

© Ouest France



Activité couronne des rois en janvier



Dimanche 8 mars 2020

3^{ème} braderie puériculture, de 9 h à 13 h à l'Espace Beausoleil.

Vente de vêtements de 0 à 10 ans, jouets, livres enfants, matériel de puériculture...

5€ la table - Arrivée des exposants pour 8h00

Réservation obligatoire au 02.99.52.81.13

ou association.primevere@gmail.com

Réservé aux particuliers - Buvette et restauration sur place

Viet vo dao Coupe de France

L'année dernière, le club Thiên Long de Pont-Péan organisait la 7^{ème} coupe de France de Việt Võ Đạo. C'était la première fois que cette compétition avait lieu en Bretagne.

Cette année, des changements ont eu lieu : sous l'égide d'une nouvelle fédération (qui devient européenne), le club remet sa casquette d'organisateur et présente la 1^{ère} Coupe de France de la fédération européenne de Việt Võ Đạo traditionnel.

Elle aura lieu les 28 et 29 mars prochains à la halle des sports Jacques GOURDAIS à Pont-Péan.

Conservant le format passé, la Coupe de France se déroulera sur deux jours. Le samedi, à partir de 11h, la compétition débutera avec les mini-poussins (à partir de 4 ans) jusqu'aux cadets (15 ans). Le dimanche, à partir de 9h15, ce sont les juniors (à partir de 16 ans) qui prendront le relais et les séniors 1 (45 ans et plus) qui clôtureront la journée.

Les participants s'opposeront au travers de combats, d'exécutions techniques, armées ou à mains nues, et seront notés et départagés par des arbitres et des juges fédéraux.

Comme l'année dernière, l'enjeu est double pour le club, d'une part l'organisation, et d'autre part, les résultats sportifs.

L'an passé, la compétition a hébergé pas loin de 180 participants, toutes catégories confondues. Avec 32 compétiteurs que le club a présentés, 46 médailles lui sont revenues, dont sept vice-champions de France et deux champions de France (Pierre en technique arme et Thomas en combat).



Championnat de France Combat Junior – de 68kg : Premier Thomas BOISROUX, médaille d'or (Champion de France)



Championnat de France Technique Armes : Senior Masculins : Pierre MAILLOCHON., médaille d'or (Champion de France)

Cette année, au sein du club, nous ne comptons pas démeriter. C'est pour cela que nous y mettons toute notre énergie, que ce soit les compétiteurs et leur préparation mais aussi l'organisation. À ce titre, nous voulons remercier la municipalité de Pont-Péan pour son entière adhésion ainsi que nos sponsors qui comprennent les enjeux de cette opportunité et qui nous soutiennent.

Nous vous invitons à nous rejoindre, dans un premier temps sur notre page Facebook, mais également à venir nous voir, à partir du 28 mars 11h, au complexe sportif Jacques GOURDAIS à Pont-Péan pour découvrir la discipline et venir encourager les participants. <https://bit.ly/thienlongduong>

USPP Foot Nouveaux maillots

En ce début d'année les jeunes joueurs U8 et U9 de l'USPP Foot ont endossé leurs nouveaux maillots. Un grand merci à Christèle et Mickaël Gilles du Pontpeannais.

Pour la phase des matchs retour, un nouveau jeu de maillots a été offert à l'équipe senior A. La remise officielle aura lieu au stade de Pont-Péan le dimanche 8 mars 2020 en présence de Monsieur Patrick Madame Sylvie Dagier des cuisines DAGIER et de Monsieur Arnaud Géraux de Nuance Coiffure. Un grand merci à eux.



Comité des fêtes Vide grenier

**Le 26 avril 2020
Avec réservation**



Comme depuis de nombreuses années le comité des fêtes organise un vide grenier réservé au particulier. Il aura lieu le 26 avril 2020. Le secteur occupé par les exposants ne change pas : Chemin Vert, centre commercial Les Genêts, rue des Marronniers, rue des Pins, rue des Genêts, allée des Bruyères. L'installation des stands se fera entre 6h et 8h30 et l'accueil du public entre 9h et 17h30. La circulation sera coupée sur cette zone entre 5h et 19h.

Par contre en termes d'organisation il y a du changement, puisqu'il faudra réserver sa place au préalable.

Réservation au préalable :

- **Mardi 24 mars et samedi 28 mars pour les Pontpeannais**

- **Samedi 4 avril, mardi 7 avril, samedi 18 avril pour tous**

De 9h à 12h, à l'espace Beausoleil

Lorsque vous viendrez réserver votre emplacement, vous devrez vous munir de votre carte d'identité et du montant correspondant à votre réservation. Aucun remboursement ne sera possible.

Tarif : 4€ les 2 mètres linéaires.

Selon l'emplacement et la disponibilité, il est possible de garer sa voiture derrière son stand pour une cotisation de 5€.



Solidarité 1 bouchon = 1 sourire

L'association La Bellangerais Solidarité Bouchons 35 vous invite à déposer vos bouchons de bouteilles plastiques dans les collecteurs prévus à cet effet situés à l'entrée du supermarché U express et à la cartablerie de l'école.

Un bouchon Un sourire est une association française qui défend depuis 2000 les causes du développement durable et du handicap, grâce au travail d'un réseau d'associations relais réparties dans toute la France, comme l'association La Bellangerais Solidarité Bouchons 35.

Son action consiste d'une part, à préserver l'environnement en organisant le recyclage de bouchons en plastique usagés. Et d'autre part à financer des projets au profit de personnes handicapées, grâce à la vente de matière plastique régénérée.

1 tonne de bouchons recyclés = 3 tonnes de pétrole économisé

■ **La Bellangerais Solidarité Bouchons 35 - 5 rue du Morbihan _ 35700 RENNES _ 07 83 03 14 20 _ solidaritebouchons35@hotmail.fr _ www.solidaritebouchons35.org**

Découverte de la plongée sous-marine

Jeudis 14 mai, 4 juin et 18 juin, à 20h, piscine de la Conterrie, Chartres-de-Bretagne. Le club de Plongée Chartres-Espérance subaquatique (CESA) organise des baptêmes de plongée sous-marine ouverts à tous. Les participants doivent avoir plus de 10 ans et une autorisation parentale est nécessaire pour les mineurs.

■ **Inscription obligatoire Gratuit. cesa@cesa-plongee.org, <http://cesa-plongee.org/>.**

Vivamini Ouverture d'une micro-crèche



A compter du 6 avril, au 1 allée des Cytises, Vivamini proposera à la fois de l'accueil régulier à temps partiel et à temps plein, de l'accueil occasionnel ainsi que l'accueil d'urgence.

L'équipe sera constituée de 5 personnes auprès des enfants : une éducatrice de jeunes enfants à mi-temps, responsable des structures de Pont-Péan et Chartres de Bretagne, un(e) auxiliaire de puériculture, 3 auxiliaires de crèche ainsi qu'une directrice, infirmière puéricultrice. La crèche aura une capacité d'accueil de 10 enfants.

Différentes activités seront proposées notamment autour d'activités manuelles, motrices, d'éveil comme la musique, des ateliers cuisine, jardinage (mise en place d'un carré potager) et de différents partenariats qui restent à construire.

■ **Infos pratiques : les inscriptions sont à réaliser via la fiche de pré-inscription téléchargeable sur le site www.vivamini.fr. Elle est ensuite à envoyer soit par mail (contact@vivamini.fr) ou par voie postale (18 square des Corbières - 35170 BRUZ) Contact : 02.23.50.20.55 (du lundi au vendredi de 9h à 12h) ou sur contact@vivamini.fr**

Mickael Bouin Un Pontpéannais champion de France

Mickael BOUIN est un jeune quarantenaire passionné de motonautisme radiocommandé depuis 1999.

Il s'agit de modèles de bateaux plus ou moins prototypes, fabriqués la plupart du temps par leur propriétaire. Ils sont propulsés par un moteur thermique à deux temps utilisant comme carburant le méthanol ou l'essence pour les grosses cylindrées. Les coques sont fabriquées en matériaux composites, fibres de verre, kevlar, carbone, et résines époxy ou polyester. Cinq cylindrées sont présentes: 3,5cc, 7,5cc, 15cc, 27cc et 35cc. Les formes et dimensions sont libres.

Les courses sont dites d'endurance, le vainqueur étant le pilote ayant effectué le plus grand nombre de tours, dans le temps alloué pour la manche (15 ou 20 minutes, pour les qualifications, et 30 minutes pour les finales). Il y a au maximum 12 bateaux à concourir en même temps. Le circuit est toujours le même, d'un développement de 350 mètres en forme de M, 5 bouées le délimitant. Les bateaux peuvent atteindre des vitesses de pointe entre 70 et 75 km/heure.

Ce qu'aime Mickael c'est l'adrénaline de la course et construire lui-même son bateau, étudier la mécanique, l'aérodynamisme, la résine, l'usinage... Il lui faut 6 mois pour réaliser un bateau à raison d'une heure par jour. Outre le temps passé, il compte environ 2000€ pour les pièces et le matériel.

Il fait partie de l'association Rennes modélisme naval. Cela lui permet de rencontrer d'autres passionnés, d'échanger des astuces de conception, de tester son bateau et s'exercer au pilotage. Les

membres de l'association se réunissent toutes les 2 semaines à Bruz sur l'étang. Mickaël pratique le motonautisme radiocommandé. Il détient un beau palmarès dont celui de champion de France 2019. Le titre sera remis en jeu au mois de mai prochain. Son objectif en 2020 est de faire un podium au championnat du monde qui se déroulera du 2 au 15 août à Gonzaga en Italie. Nous lui souhaitons bonne chance et vous tiendrons au courant des résultats dans un prochain numéro du bulletin.

En attendant si vous souhaitez en savoir plus sur ce loisir, vous pouvez assister à une démonstration à Brie le 26 avril 2020 et visiter le site <http://rennes-mode-lisme-naval.e-monsite.com/>





© J.-P. CUDENNEC



© J.-P. CUDENNEC

© G.C. debajo

